Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260915-2026D057-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC n° 2026D057

Budget annexe « Lotissement Pont Prenn » — Exercice 2026 — Décision modificative n° 1

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à 19 heures
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 10/09/2026
Présents : Pierre LE GOFF, Maryannick PENN, Jérémy LAINE, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Isabelle CHAILLOU, Fleur GUERIN, Stéphane GRASSIN, Patrick JAOUEN, Sylvie RICOU, Alain TIRILLY
Absents/Excusés : André NEDELEC pouvoir à Pierre LE GOFF, Catherine BARON pouvoir à Alain TIRILLY, Sébastien BOUGET pouvoir à Patrick JAOUEN, Maxime LESTRUHAUT pouvoir à Jérémy LAINE, Géraldine MERRET pouvoir à Fleur GUERIN
Secrétaire de séance : Isabelle CHAILLOU
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 10 Votants : 15 Procurations : 5

Rapporteur : Pierre LE GOFF, Maire

VU l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
VU la délibération du conseil municipal en date du 04 avril 2026 relative à l'adoption du Budget primitif 2026 du budget annexe "Lotissement Pont Prenn" ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de tenir compte de modifications à apporter depuis le vote de ce budget primitif 2026 ;

Le maire expose à l'assemblée que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés. Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal la nécessité de procéder à un ajustement des crédits budgétaires sur le budget annexe du « lotissement Pont Prenn ».

Il est précisé que la maquette budgétaire présentée ci-après fait apparaître un déséquilibre en section de fonctionnement. Ce déséquilibre résulte de la correction d'écritures de stock effectuée par le biais d'opérations non budgétaires.

(voté au niveau de chapitre; montants HT)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
article		intitulé	observations	montant	article		intitulé	observations	montant
002	Chap	**Résultat fonctionnement reporté (déficit)**			**002**	Chap	**Résultat fonctionnement reporté (excédent)**		
6015	011	achats de terrain		85 500,00	**7015**	70	Ventes de terrains aménagés		-105 926,85
6045	011	achats d études			**75734**	75	subventions exceptionnelles		
605	011	achats de matériels, équipements		50 000,00	**796**	043	Transfert de charges financières		1 500,00
608	043	frais accessoires		1 500,00	**791**	043	Transfert de charges gestion courante		-
6611	66	charges d'intérêt		1 500,00					-
658	65	charges diverses gest° courar	rompus TVA	5,00	**60315**	042	variation terrains à aménager	intégration lots achevés	242 926,85
65822	65	Reversement excédent			**7133**	042	Variation des encours	intégration lots achevés	-
					71355	042	variation terrains aménagés	intégration lots achevés	
71355	042	variation terrains aménagés	Ventes (sortie terrains)						
71355	042	variation terrains aménagés	Annulat° stocks en BE	105 926,85	**758**	75	rompus TVA	produits diverses gest° courar	5,00
7133	042	Variation des encours	Annulation stocks						
60315	042	variation terrains à aménager	Annulation stocks						
			TOTAL	**244 431,85**				**TOTAL**	**138 505,00**

INVESTISSEMENT

001	Chap	**Résultat investissement reporté (déficit)**			**001**	Chap	**Résultat investissement reporté (excédent)**		
3351	040	terrains à aménager	constatation stock final		**1641**	16	emprunts en euros		**26 500,00**
3354	040	Etudes	constatation stock final						
3355	040	travaux en cours	constatation stock final		**16874**	16	Avance BP		**110 500,00**
3555	040	terrains aménagés	constatation stock final		**3555**	040	terrains aménagés	Ventes (sortie terrains)	-
315	040	terrains à aménager	constatation stock final	242 926,85	**3555**	040	travaux aménagés	Annulation stocks	105 926,85
1641	16	Remboursement Emprunts			**3351**	040	terrains à aménager	Annulation stocks	
1687	16	Remboursement avance BP			**3354**	040	Etudes	Annulation stocks	
					3355	040	travaux en cours	Annulation stocks	
					315	040	terrains à aménager	Annulation stocks	-
			TOTAL	**242 926,85**				**TOTAL**	**242 926,85**

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260915-2026D057-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER les modalités proposées ;
D'AUTORISER le Maire, ou son représentant, à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Maire,
Pierre LE GOFF